



Du nouveau pour les PROCURATIONS de vote

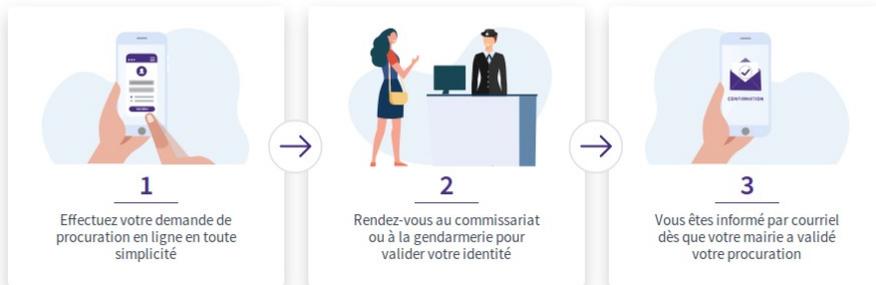


Les élections régionales devraient se dérouler dans quelques semaines. Vos administrés peuvent se rendre **dès à présent** à la brigade pour établir leurs procurations en cas d'absence au scrutin.

Une **nouveauté** cette année, la **procuration dématérialisée** :

- 1/ Pour cela, le citoyen peut se rendre sur le site internet maprocuration.gouv.fr
- 2/ Suite à cette demande, une référence à 6 caractères lui sera envoyée par courriel ;
- 3/ Il se présente à la gendarmerie avec cette référence à 6 caractères et une pièce d'identité pour faire valider sa demande de procuration ;
- 4/ Dès la validation par la gendarmerie, la procuration est transmise en version dématérialisée à la mairie concernée.

Comment ça marche ?



Les imprimés CERFA traditionnels existent toujours notamment pour les personnes âgées ne pouvant se déplacer. La gendarmerie se rendra à leur domicile pour établir la procuration.



Délinquance : les bons conseils pour les habitants de ma commune

- ✓ Je pense à toujours **verrouiller** mon véhicule même pour un stationnement de courte durée.
- ✓ Chez moi, je ferme les volets, même pour une absence de courte durée.
- ✓ Si je remarque un véhicule suspect, je n'hésite pas à relever l'immatriculation et à la transmettre immédiatement à la gendarmerie via le numéro d'urgence 17. La gendarmerie fera les vérifications immédiatement. Ces informations peuvent être précieuses.
- ✓ Je m'abonne à la page facebook de la gendarmerie du Jura pour être informé des alertes fiables.



Les horaires d'accueil du public

La gendarmerie est joignable en tout temps et en toute heure via le numéro d'urgence **17**.

Les horaires d'accueil du public sont les suivants :

Brigade d'ORCHAMPS
51 rue de la République - 03.84.71.30.42
Du lundi au samedi : 08H00 à 12H00 et 14H00 à 18H00
Dimanche et jours fériés : 09H00 à 12H00 et 15H00 à 18H00

Brigade de MOISSEY
2 rue Basse – 03.84.70.20.35
Les mercredis et samedis : 14H00 à 18H00

BRIGADE numérique Gendarmerie
Le saviez-vous ?
La brigade numérique répond également 7 jours /7 et 24h/24 aux attentes des usagers